20 (SE 2024) — N° 1

PARLEMENT WALLON

SESSION EXTRAORDINAIRE 2024

3 SEPTEMBRE 2024

PROJET D'AJUSTEMENT DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT DE WALLONIE POUR L'ANNÉE 2024

1e session de la XIIe législature

site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

Projet d'ajustement du budget 2024 du Parlement de Wallonie

1. Généralités

Le budget initial de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 78.047.194 € en dépenses courantes et à 3.376.000 € en dépenses de capital soit un total de 81.423.194 € (y compris les dépenses relatives aux exercices antérieurs prises en charge en 2024).

La dotation au Service commun de médiation s'élève à 1.831.000 €, ce qui porte le total à 83.254.194 €.

La situation au 27 juin 2024 est établie sur base des décaissements.

2. Paramètres d'établissement

Le budget des recettes connaît l'évolution suivante :

Rubrique	Montant initial	Proposition d'ajustement	Différence
A Membres	1.178.397	1.190.206	+11.809
B Personnel	190.500	196.900	+6.400
C Bâtiments	97.000	34.000	-63.000
K Produits financiers	500.000	1.125.000	+625.000
L Assurances	15.000	30.000	+15.000
Z Divers	17.880	22.859	+4.479
Exercices antérieurs	50.000	4.000	-46.000
ZCAP Ventes	1.000	1.000	0
Dotation Parlement	74.548.000	74.548.000	0
Total	76.597.777	77.151.965	+554.188

L'accroissement de recettes est évalué à 554.188 €, soit 0,75 %.

Quant au budget des dépenses, il connaît des évolutions que l'on peut synthétiser comme suit :

Rubrique	Montant initial	Proposition d'ajustement	Différence
Dépenses courantes			
A Membres	55.287.585	55.549.299	+261.714
B Personnel	17.746.174	17.116.327	-629.847
C Bâtiments	1.864.650	1.494.650	-370.000
D Mobilier-matériel	1.095.916	1.098.625	+2.709
E Fournitures	357.290	308.395	-48.895
F Impression et documentation	191.889	176.389	-15.500
G Poste et téléphone	135.000	125.000	-10.000
H Transport	186.600	186.600	0
I Relations publiques-protocole	464.000	426.183	-37.817
J Taxes et impôts	105.250	351.250	+246.000
K Frais financiers	3.500	2.500	-1.000
L Assurances	109.340	112.470	+3.130
M Subventions	95.000	72.550	-22.450
N Actions participatives	225.000	300.000	+75.000
O Commission déontologie	80.000	50.000	-30.000

Rubrique	Montant initial	Proposition d'ajustement	Différence
Exercices antérieurs	100.000	105.000	+5.000
Total Dépenses courantes	78.047.194	77.475.238	-571.956
Dépenses de capital			
ACAP Membres	75.000	75.000	0
CCAP Bâtiments	2.619.000	2.212.635	-406.365
DCAP Mobilier-Matériel	632.000	347.700	-284.300
Exercices antérieurs	50.000	0	-50.000
Total Dépenses de capital	3.376.000	2.635.335	-740.665
Total	81.423.194	80.110.573	-1.312.621

Un ajustement du budget conduirait à une diminution des dépenses de 1.312.621 € sur un budget initial de 81.423.194 €, soit 1,6 %.

3. Commentaires des articles

Les commentaires se rapportent aux évolutions significatives.

3.1. Budget des dépenses

Le crédit relatif aux dépenses courantes est de 100.000 € et se rapporte aux factures antérieures à 2024 entrées après le 28 février 2024. Au vu du montant enregistré au 27 juin 2024, il est proposé d'augmenter le crédit de 5.000 €. Des factures peuvent en effet encore être prises en considération lors du second semestre.

Celui concernant les dépenses de capital peut être ramené à 0.

3.1.1. Dépenses courantes

Le taux de réalisation des dépenses courantes est de 36,27 %.

Un tableau détaillé est annexé et synthétise les dépenses effectuées et les ajustements nécessaires.

Il appelle les commentaires suivants, en rapport avec des soldes significatifs et les ajustements demandés.

A115 Membres – Indemnités de fonctions spéciales
Pas d'ajustement sollicité au 1er juillet 2024 pour autant que le nombre de bénéficiaires reste identique à savoir 6 membres de Bureau (en sus du Président) et 9 présidents de commission ouvrant le droit à une indemnité. Un nouveau calcul devrait être opéré si le nombre devait être modifié.

A116 Membres – Indemnités de fin de mandat
Un ajustement (+111.340 €) est sollicité pour tenir compte des demandes d'indemnité de fin de mandat qui pourraient encore être introduites dans le délai de 3 mois qui suit les élections.

A123 Membres – Frais exposés
Un ajustement (-75.430 €) peut être envisagé sur base notamment des demandes d'indemnités de fin de mandat introduites (36).

A131 Membres – Fournitures diverses
Un ajustement (+4.881 €) est sollicité pour la partie relative à la direction des affaires institutionnelles afin de couvrir une augmentation du prix de l'abonnement Belgapress et la prise en charge de fais divers (ex. frais pour des envois postaux, achats divers, …).
Il est proposé d'augmenter le crédit de 7.750 € pour la Direction de la logistique afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

A132 Membres – Équipement informatique
Il a été tenu compte de la situation au moment du renouvellement du Parlement en juin 2024.

A134 Membres – Assurances
Il est proposé d'augmenter le crédit de 1.205 € en raison des primes relatives à l'assurance terrorisme et actes de vandalisme et à l'assurance Ethias assistance 24h/24 qui ont été légèrement sous-estimées.

A135 Membres – Télécommunications
Une diminution constante des coûts pour cet article est constatée depuis plusieurs années. Il est ainsi proposé de diminuer le crédit de 5.000 €.

A21 Membres – Collaborateurs des membres et des groupes politiques – Traitements et salaires
Cet article assure la prise en charge des traitements et charges en lien avec les collaborateurs des parlementaires et des groupes politiques.
Le budget a été établi sur base d'estimations qui doivent être revues pour tenir compte du résultat des élections.
Un ajustement (+265.000 €) est sollicité sur base des nouvelles estimations.

A23 Membres – Assurances
Il est proposé de maintenir le crédit dans la mesure où plusieurs assurances sont facturées par Ethias en fin d'année.

A24 Membres – Collaborateurs des membres et des groupes politiques – Pécule de vacances
Un ajustement est sollicité (+293.295 €) en raison de la notification des préavis en suite du renouvellement de juin 2024.
Le budget a été établi sur base d'estimations qui doivent être revues pour tenir compte du résultat des élections.

A31 Membres – Financement de la vie politique – Subsides aux groupes politiques
Un ajustement (-15.000 €) est envisageable sur la base des nouveaux calculs opérée en suite du renouvellement de juin 2024.

A32 Membres – Financement de la vie politique – Dotation aux partis politiques
Un ajustement (+127.844 €) est nécessaire compte tenu des nouveaux calculs opérés en suite du renouvellement de l'assemblée. Le calcul tient en effet compte du nombre de votes valables pour chaque groupe politique en suite du renouvellement de juin 2024.

A41 Membres – Relations extérieures – Organismes interparlementaires
Étant donné le nombre de réunion peu élevé qu'il reste pour l'année 2024 tant pour la CALRE que pour le CPI, il est proposé de diminuer le montant de l'article budgétaire (-6.190 €).

A42 Membres – Relations extérieures – Participation conférences et colloques
Aucun engagement n'étant intervenu au premier semestre, un ajustement (-10.000 €) est proposé.

A43 Membres – Relations extérieures – Missions
Aucune mission n'est prévue avant la fin de l'année 2024. Il est donc proposé de diminuer le montant de l'article budgétaire (-40.000 €).

A44 Membres – Relations extérieures – Comités mixtes
Aucun accueil de délégation n'est prévu avant la fin de l'année 2024. En outre, aucun comité mixte n'interviendra en 2024. Il est donc proposé de mettre ce crédit à 0 (-50.000 €).

B1 Personnel – Traitements et salaires
Une économie est générée par les mouvements du personnel (départs d'agents statutaires), les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année.
Cela étant, les mouvements du personnel (entrées d'agents contractuels), la fin de la disponibilité pour convenances personnelles d'un agent, le changement de grade d'un agent et l'allocation de fin de carrière à la suite du départ à la retraite anticipée relativisent cette économie.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 400.000 €.

B2 Personnel – Allocations de foyer et de résidence
Un dépassement du budget est généré par l'octroi de l'allocation de foyer ou de résidence à davantage d'agents.
En définitive, il est proposé d'augmenter le budget de 2.620 €.

B3 Personnel – Allocations familiales
Une économie est générée par les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année. Cela étant, les mouvements du personnel relativisent cette économie.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 6.000 €.

B4 Personnel – Indemnités de distance
Une économie est générée par les absences de longue durée, les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 34.000 €.

B5 Personnel – Chèques repas
Une économie est générée par les absences, les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 17.000 €.

B6 Personnel – Pécule de vacances
Un dépassement du budget est généré par les départs en cours d'année. Une provision est constituée pour les départs éventuels.
En définitive, il est proposé d'augmenter le budget de 4.000 €.

B7 Personnel – Allocation de fin d'année
Une économie est générée par les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année. Cela étant, les mouvements du personnel relativisent cette économie.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 18.000 €.

B8 Personnel – ONSS Cotisations patronales
Une économie est générée par les mouvements du personnel (départs d'agents statutaires), les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année. Cela étant, les mouvements du personnel (entrées d'agents contractuels), la fin de la disponibilité pour convenances personnelles d'un agent et le changement de grade d'un agent relativisent cette économie.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 90.000 €.

B9 Personnel – Médecine du travail
Il est proposé d'augmenter le budget de 1.400 €.

B11 Personnel – Secrétariat social
La nouvelle estimation est basée sur le budget réalisé au 27 juin 2024.
Il est proposé d'augmenter le budget de 2.600 €.

B12 Personnel – Formations
La nouvelle estimation est basée sur le compte 2023. Une économie est générée par la baisse du nombre de formations, les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024 et les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024. Cela étant, les mouvements du personnel relativisent cette économie.
En définitive, il est proposé de diminuer le budget de 9.800 €.

B14 Personnel – Remboursement de frais engagés
Il est proposé de diminuer le budget de 1.600 €.

B15 Personnel – Missions à l'étranger
Aucune mission de ce type n'est intervenue et à ce stade aucune mission n'est planifiée. Il est donc proposé de diminuer le montant de l'article budgétaire (-2.000 €).

B16 Personnel – Interventions sociales
Il est proposé d'augmenter le budget de 7.000 €.

B17 Personnel – Assurances
Il est proposé d'augmenter le crédit de 399 € en raison des primes relatives à l'assurance terrorisme et actes de vandalisme, à l'assurance responsabilité civile générale et à l'assurance Ethias assistance 24h/24 qui ont été légèrement sous-estimées.

B18 Personnel – Police militaire
Il est proposé d'augmenter le budget de 7.000 €.

B19 Personnel – Personnel intérimaire
La nouvelle estimation (DP) est basée sur les mouvements du personnel intérimaire pour 2024.
En définitive, il est proposé d'augmenter le budget de 47.000 €.

B21 Personnel – Autres prestations et travaux
Il est proposé d'augmenter le crédit de 158.416 €.
- Pour la Direction des affaires institutionnelles (DAI) :
  Un ajustement peut être envisagé en raison notamment du fait que des rubriques sont gérées par d'autres directions en suite du nouvel organigramme.
- Pour la Direction de la logistique (DL) :
  Il est proposé de diminuer le crédit dès lors que le crédit relatif aux honoraires des prestations de maintenance et de présence technique concernant les équipements audiovisuels du Parlement n'avait pas été correctement budgétisé, qu'aucune dépense n'est intervenue dans les divers honoraires, que les honoraires relatifs à la coordination et la communication avec les différents opérateurs dans le cadre du marché relatif à l'augmentation de réseau mobile pour l'Extension ont été très surestimés et que les honoraires relatifs au futur marché de rétro commissionnement des bâtiments du Parlement ne sera finalement pas attribué en 2024.
- Pour la Direction financière (DF) :
  Prise en compte des frais estimés du marché public relatif à l'implémentation du logiciel ERP, des missions effectuées par le prestataire dans le cadre du marché d'audit et de l'augmentation des frais d'expert-comptable en raison des demandes de la Cour des comptes et de l'installation de deux nouveaux secrétariats sociaux.

B22 Membres – Procédures recrutements
Il est proposé d'augmenter le budget de 30.200 €.

C2 Bâtiments – Nettoyage
Il est proposé de diminuer le crédit de 10.000 € en raison de la diminution des demandes de nettoyage ponctuel.

C3 Bâtiments – Entretiens et réparations
Il est proposé de diminuer le crédit de 65.000 € dès lors que moins de réparations se sont avérées nécessaires au cours du premier semestre 2024.

C4 Bâtiments – Déménagements
Il est proposé de diminuer le crédit de 25.000 € dès lors que les déménagements sont terminés.

C5 Bâtiments – Eau
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses du second semestre.

C6 Bâtiments – Gaz
Il est proposé de diminuer le crédit de 70.000 € dès lors que le coût du gaz semble avoir diminué par rapport à 2023.

C7 Bâtiments – Électricité
Il est proposé de diminuer le crédit de 200.000 € dès lors que le coût de l'électricité semble avoir diminué par rapport à 2023.

D1 Mobilier-matériel – Entretiens et réparations
Il est proposé d'augmenter le crédit de 2.709 € dès lors que le crédit relatif à la maintenance des ascenseurs a été légèrement sous-estimé.

E1 Fournitures – Articles de bureau-petit matériel
Les commandes sont passées en fonction des demandes des services du Greffe qui ont été légèrement inférieures aux prévisions budgétaires.
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

E2 Fournitures – Boissons-alimentation-repas
Le budget relatif à ce poste reprend l'ensemble des commandes de boissons et de repas, lesquelles ont été moins importantes en raison de la diminution des événements au sein du Parlement.
Il est toutefois proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses du second semestre.

E3 Fournitures – Habillement et linge
Il est proposé de diminuer le crédit de 48.895 € dès lors que les costumes ont été commandés en 2023 et que les remboursements relatifs à l'entretien du linge et à l'achat de chaussures ne sont pas intervenus au cours du premier semestre.

E4 Fournitures – Fleurs-couronnes
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

E5 Fournitures – Enveloppes-papier
Il est proposé de maintenir le crédit dès lors que le stock de papier et d'enveloppes ne devrait pas être suffisant pour faire face aux demandes du second semestre.

F1 Impression et documentation – Documents et publications
- Pour la Direction de l'action parlementaire (DAP) : le crédit proposé doit permettre d'assumer une composition externe de documents à titre exceptionnel.
- Pour la Direction des affaires institutionnelles (DAI) : en raison du nouveau marché public relatif à la réalisation de rapports d'activités, à la conception graphique et l'impression de dispositifs servant à la communication institutionnelle du Parlement de Wallonie, un ajustement (-15.500 €) est proposé.

F4 Impression et documentation – Journaux et périodiques
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses du second semestre.

F6 Impression et documentation – Photocopieurs
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses du second semestre.

G2 Poste et téléphone – Téléphone-Internet
Il est proposé de diminuer le crédit de 10.000 € en raison de la diminution des coûts depuis 2023.

H2 Transport – Location véhicules
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses du second semestre.

H3 Transport – Carburant
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face à une nouvelle augmentation du prix du carburant au cours du second semestre.

H4 Transport – Réparation et entretien des véhicules
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

I1 Relations publiques-protocole – Relations publiques
Les montants sont actualisés en fonction des besoins réels (-30.817 €).

I2 Relations publiques-protocole – Accueil de délégations étrangères
Peu d'ambassadeurs ont été reçus et aucune délégation étrangère n'a été reçue durant la première partie de l'année 2024. Une reprise des activités est attendue. Il est proposé de diminuer de 2.000 € le montant de l'article budgétaire.

I3 Relations publiques-protocole – Programme d'accueil et sensibilisation
Les montants sont ajustés eu égard aux événements passés et à venir. Un contrat de maintenance pour la vitrine interactive de la Confluence doit être passé à brève échéance (-3.000 €).

J1 Taxes et impôts
Il a été tenu compte du précompte mobilier découlant des placements bancaires (+246.000 €).

K1 Frais financiers – Frais bancaires
Il est tenu compte des frais réellement exposés au 27 juin 2024.
Le contrat de location du terminal de paiement électronique pour le Centre des visiteurs a été résilié et est venu à échéance le 30 avril 2024.

L1 Assurances – Assurances greffe
Il est proposé d'augmenter le crédit de 3.130 € en raison de la prime relative à l'assurance incendie qui a été légèrement sous-estimée.

M1 Subventions – Subventions diverses
Le Bureau a adopté le 13 avril 2023 un nouveau règlement en matière d'octroi d'une subvention. Le montant dépensé est fonction du nombre de demandes répondant aux critères figurant dans le règlement.
En définitive, il est proposé d'ajouter un montant de 2.550 € afin de porter le solde pour 2024 à 10.000 € et ainsi permettre de traiter les demandes de subventions pouvant être déposées entre juillet et décembre 2024.

M2 Subventions – Institut Destrée
Cet article concerne la subvention annuelle à l'Institut Jules Destrée.
Une convention de partenariat pourrait être conclue avec l'Institut pour fixer les missions qui justifieront la subvention (décision du Bureau du 30 mai 2024). Un ajustement (-25.000 €) peut être envisagé sachant que la convention ne sera conclue qu'au second semestre.

N1 Actions participatives – Commissions délibératives
Un ajustement (-25.000 €) peut être envisagé dès lors que la mise en place et l'organisation d'une nouvelle commission délibérative ne pourront être finalisées en 2024.

N2 Actions participatives – Consultations populaires régionales
Aucune initiative n'a été déposée au 27 juin 2024. Au vu de la DPR 2024-2029, un ajustement pourrait néanmoins devoir être envisagé (+100.000 €).

01 Commission déontologie et éthique
Aucune dépense n'étant intervenue au premier semestre, un ajustement (-30.000 €) peut être envisagé.

3.1.2. Dépenses de capital

Un tableau détaillé est annexé et synthétise les dépenses effectuées et les ajustements nécessaires.

Il appelle les commentaires suivants, en rapport avec des soldes significatifs et les ajustements demandés.

ACAP1 Membres – Mobilier et matériel
Le crédit relatif à ce poste est destiné à 90 % à l'achat de 100 iPad pour chacun des nouveaux parlementaires à la suite des élections régionales de juin 2024 et communales d'octobre 2024, lesquels ont été commandés au cours du premier semestre.
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux dépenses relatives à l'achat de mobilier et matériel du second semestre.

CCAP2 Bâtiments – Aménagements
Des travaux planifiés pour l'année 2024 ne pourront pas être réalisés et notamment :
- mise aux normes (incendie) du bâtiment du square Arthur Masson ;
- rénovation des sanitaires attenants au Salon des parlementaires ;
- fourniture, installation et maintenance de lecteurs de badges dédiés au système de contrôle d'accès du Parlement ;
- réfection des tableaux électriques du bâtiment sis square Arthur Masson.

Il est également nécessaire de diminuer le crédit du poste suivant :
- remplacement de 4 ascenseurs et maintenance des ascenseurs et monte-charges des bâtiments du Parlement ;
- aménagement des coins café au sein du bâtiment du square Arthur Masson.

Par ailleurs, il est nécessaire d'augmenter le crédit du poste suivant :
- augmentation du réseau mobile de l'Extension.

Des travaux non prévus au budget doivent enfin être pris en considération :
- construction de l'Extension.

DCAP2 Mobilier-matériel – Mobilier
Il est proposé de diminuer le crédit de 20.000 € dès lors que les demandes qui auraient pu intervenir en suite du redéploiement immobilier du bâtiment du square Arthur Masson ne l'ont pas été.

DCAP3 Mobilier-matériel – Matériel divers
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

DCAP7 Mobilier-matériel – Matériel informatique
Il est proposé de diminuer le crédit (-264.300 €) dès lors que l'exécution du marché public relatif à l'harmonisation des installations AV du bâtiment Saint-Gilles (Salle des séances plénières, Salle de commission n° 5 et régie centrale) avec celles de l'Extension ne devrait intervenir qu'en 2025.

DCAP10 Mobilier-matériel – Œuvres d'art
Il est proposé de maintenir le crédit afin de faire face aux éventuelles dépenses du second semestre.

3.2. Budget des recettes

3.2.1. Recettes relatives aux exercices antérieurs

Des recettes pour 3.538,94 € ont été reçues après le 28 février 2024. Il s'agit d'ATN d'un groupe politique et de la prime de compensation de l'AViQ. De ces deux recettes a été déduite une note de crédit sur la vente de la structure hangar.

3.2.2. Recettes de l'exercice en cours

Au cours des six premiers mois de 2024, des recettes ont été enregistrées pour un montant total de 76.797.883,79 €.

Le taux de réalisation du budget est de 92,25 %.
Le détail des réalisations figure en annexe.

La situation au 27 juin 2024 appelle les commentaires suivants.

A1 Membres – Récupération des indemnités parlementaires des ministres
Ce crédit a pour objet la récupération de la moitié des indemnités parlementaires allouées aux ministres wallons qui siègent également au sein du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Un ajustement (+21.809 € de récupération) peut être envisagé. Les chiffres devront être revus éventuellement en fonction du nombre de ministres avec une double casquette.

A2 Membres – Récupération de traitements de collaborateurs des groupes
Ce crédit concerne la récupération des rémunérations allouées aux collaborateurs au-delà des barèmes applicables et qui sont sollicités par les Groupes politiques et prises en charge par eux. Pas d'ajustement sollicité.

A3 Membres – Récupération d'indemnités de départ
Un ajustement (-10.000 €) peut être envisagé sur base des demandes effectivement introduites en suite du renouvellement de juin 2024.

A4 Membres – Autres récupérations ministres
Le crédit a pour objet la récupération des frais exposés pour le compte du Gouvernement. Aucun ajustement n'est sollicité.

A5 Membres – Récupération cours de langues PCF
La récupération qui intervient en fin d'exercice dépend des demandes de remboursement qui sont introduites par les députés. Pas d'ajustement sollicité à ce stade.

B1 Personnel – Récupération agents détachés
Il est proposé d'augmenter le crédit de 1.000 €.

B2 Personnel – Participation chèques repas
Une diminution des recettes est générée par les absences, les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024.
En définitive, il est proposé de diminuer le crédit de 2.200 €.

B3 Personnel – Cotisations à l'assurance groupe
Une diminution des recettes est générée par les mouvements du personnel, les recrutements prévus non réalisés au 27 juin 2024, les engagements prévus non réalisés au 27 juin 2024 ainsi que la troisième indexation prévue dans le budget 2024 qui n'interviendra pas cette année.
Cela étant, les engagements non prévus réalisés, la fin de la disponibilité pour convenances personnelles d'un agent et le changement de grade d'un agent relativisent cette diminution des recettes.
En définitive, il est proposé de diminuer le crédit de 5.100 €.

B4 Personnel – Intervention AWIPH
Il est proposé d'augmenter le budget de 12.700 €.

C1 Bâtiments – Location d'immeubles
Il est proposé de diminuer le crédit de 63.000 € dès lors que le montant du loyer du bâtiment sis rue Saint-Nicolas, 24 (Institut Destrée) a été revu par le Bureau en sa réunion du 30 mai 2024.

C2 Bâtiments – Location de salles
Les montants facturés dépendent des demandes d'occupation des locaux et des décisions du Bureau.

K1 Produits financiers – Produits financiers
Il a été tenu compte de la politique de placements adoptée par le Bureau et de la situation arrêtée au 27 juin 2024 (+625.000 €).

L1 Assurances – Indemnisations
Il est proposé d'augmenter le crédit de 15.000 € au vu des montants perçus au 27 juin 2024.

Z1 Divers – Assurance soins de santé retraités
Il est proposé d'augmenter la recette de 479 € dès lors que la contribution des agents est récupérée en janvier. Les recettes de ce poste ne seront plus modifiées à moins d'un changement du nombre d'agents retraités qui souhaitent continuer à bénéficier de l'assurance soins de santé.

Z2 Divers – Récupérations diverses
La boutique du Centre des visiteurs n'est plus en fonction.
Il est proposé un crédit de 5.500 € au vu des montants perçus au 27 juin 2024.

4. Situation en trésorerie

Au 27 juin 2024, les moyens logés chez Belfius s'élèvent à 66.853.205,84 € répartis comme suit :
- 1.480.259,14 € sur des comptes à vue (comptes d'épargne et à terme) ;
- 65.372.946,70 € en placements de trésorerie.

En outre, les liquidités détenues au sein de l'administration s'élèvent à 24.463,03 €.

BUDGET DES DÉPENSES

	2023	2024	2024
	COMPTE	BUDGET	AJUSTE
DEPENSES COURANTES			
A MEMBRES			
A1 MEMBRES			
A11 INDEMNITES			
A111 Indemnités parlementaires	8.892.221,40	9.211.459	9.211.459
A113 Pécule de vacances	692.436,93	730.275	730.275
A114 Allocation de fin d'année	329.174,68	344.327	344.327
A115 Indemnités fonctions spéciales	274.669,65	287.057	287.057
A116 Indemnités de fin de mandat	233.837,05	2.245.574	2.356.914
A117 Indemnités de funérailles	17.836,10	36.994	36.994
A11	**10.440.175,81**	**12.855.686**	**12.967.026**
A12 REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
A121 Cotisations de mutualité	186.714,71	346.683	346.683
A122 Frais de déplacement	415.840,57	438.552	438.552
A123 Frais exposés	1.546.063,55	2.164.971	2.089.541
A12	**2.148.618,83**	**2.950.206**	**2.874.776**
A13 FOURNITURES			
A131 Fournitures diverses	278.412,36	214.850	227.481
A132 Equipement informatique	27.186,52	236.228	75.000
A133 Formation en langues	19.645,30	100.000	100.000
A134 Assurances	187.771,11	227.295	228.500
A135 Télécommunications	52.230,58	60.000	55.000
A13	**565.245,87**	**838.373**	**685.981**
A14 PENSIONS			
A141 Cotisations	543.483,81	684.872	684.872
A142 Subside asbl Caisse de retraite	6.445.680,73	7.081.896	7.081.896
A14	**6.989.164,54**	**7.766.768**	**7.766.768**
A1	**20.143.205,05**	**24.411.033**	**24.294.551**
A2 COLLABORATEURS DES MEMBRES ET			
DES GROUPES POLITIQUES			
A21 TRAITEMENTS ET SALAIRES	15.491.528,66	17.458.000	17.723.000
A22 FRAIS DE DEPLACEMENT	316.789,29	392.000	392.000
A23 ASSURANCES	299.411,38	325.540	325.540
A24 PECULE DE VACANCES	1.037.078,81	1.148.393	1.441.688
A25 PRIME DE FIN D'ANNEE	996.227,21	1.616.753	1.430.000
A2	**18.141.035,35**	**20.940.686**	**21.312.228**
A3 FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE			
A31 SUBSIDES AUX GROUPES POLITIQUES	3.346.218,49	3.464.482	3.449.482
A32 DOTATION AUX PARTIS POLITIQUES	5.896.838,87	6.296.884	6.424.728
A3	**9.243.057,36**	**9.761.366**	**9.874.210**
A4 RELATIONS EXTERIEURES			
A41 ORGANISMES INTER-PARLEMENTAIRES	27.608,78	49.500	43.310
A42 PARTICIPATION CONFERENCES ET COLLOQUES	0,00	20.000	10.000
A43 MISSIONS	1.555,73	55.000	15.000
A44 COMITES MIXTES	15.297,46	50.000	0
A4	**44.461,97**	**174.500**	**68.310**
A	**47.571.759,73**	**55.287.585**	**55.549.299**
B PERSONNEL			
B1 TRAITEMENTS ET SALAIRES	8.278.272,17	10.180.000	9.780.000
B2 ALLOCATIONS DE FOYER ET DE RESIDENCE	1.188,65	1.260	3.880
B3 ALLOCATIONS FAMILIALES	209.552,94	250.000	244.000
B4 INDEMNITES DE DISTANCE	374.364,47	511.000	477.000
B5 CHEQUES REPAS	142.988,31	216.000	199.000
B6 PECULE DE VACANCES	625.486,39	644.000	648.000
B7 ALLOCATION DE FIN D'ANNEE	344.001,18	420.000	402.000
B8 ONSS COTISATIONS PATRONALES	1.133.471,04	1.390.000	1.300.000
B9 MEDECINE DU TRAVAIL	14.489,18	19.900	21.300

B10 CONTROLE MEDICAL	11.371,98	27.800	27.800
B11 SECRETARIAT SOCIAL	48.235,64	67.300	69.900
B12 FORMATIONS	34.762,23	100.000	90.800
B13 INDEMNITES DEPLACEMENTS ET REPAS	24,57	0	0
B14 REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGES	4.428,56	10.000	8.400
B15 MISSIONS A L'ETRANGER	376,75	5.000	3.000
B16 INTERVENTIONS SOCIALES	85.164,99	116.000	123.000
B17 ASSURANCES	427.138,45	439.070	439.469
B18 POLICE MILITAIRE	115.923,33	127.000	134.000
B19 PERSONNEL INTERIMAIRE	468.057,95	590.000	637.000
B20 PERSONNEL TEMPORAIRE CRA	515.858,80	400.000	404.150
B21 AUTRES PRESTATIONS ET TRAVAUX	1.580.516,52	2.178.144	2.019.728
B22 PROCEDURES RECRUTEMENTS	29.490,30	53.700	83.900
B	**14.445.164,40**	**17.746.174**	**17.116.327**
C BATIMENTS			
C1 LOYERS ET INDEMNITES D'OCCUPATION	629.255,23	259.200	259.200
C2 NETTOYAGE	591.847,81	570.000	560.000
C3 ENTRETIENS ET REPARATIONS	60.028,73	265.450	200.450
C4 DEMENAGEMENTS	27.830,00	30.000	5.000
C5 EAU	12.379,54	20.000	20.000
C6 GAZ	94.731,57	170.000	100.000
C7 ELECTRICITE	618.438,21	550.000	350.000
C	**2.034.511,09**	**1.864.650**	**1.494.650**
D MOBILIER-MATERIEL			
D1 ENTRETIENS ET REPARATIONS	1.112.876,61	1.095.916	1.098.625
D	**1.112.876,61**	**1.095.916**	**1.098.625**
E FOURNITURES			
E1 ARTICLES DE BUREAU-PETIT MATERIEL	63.179,78	80.000	80.000
E2 BOISSONS-ALIMENTATION-REPAS	186.883,59	170.000	170.000
E3 HABILLEMENT ET LINGE	66.073,10	62.290	13.395
E4 FLEURS-COURONNES	9.913,50	20.000	20.000
E5 ENVELOPPES-PAPIER	14.977,74	25.000	25.000
E	**341.027,71**	**357.290**	**308.395**
F IMPRESSION ET DOCUMENTATION			
F1 DOCUMENTS ET PUBLICATIONS	26.732,53	50.500	35.000
F2 DOCUMENTATION-LIVRES	30.838,92	40.000	40.000
F3 ARCHIVES	3.342,65	7.389	7.389
F4 JOURNAUX ET PERIODIQUES	33.165,70	30.000	30.000
F5 DROIT DE REPRODUCTION	2.472,11	4.000	4.000
F6 PHOTOCOPIEURS	63.651,86	60.000	60.000
F	**160.203,77**	**191.889**	**176.389**
G COMMUNICATIONS			
G1 FRAIS D'EXPEDITION	8.698,64	15.000	15.000
G2 TELEPHONE-INTERNET	67.077,70	120.000	110.000
G	**75.776,34**	**135.000**	**125.000**
H TRANSPORT			
H1 ASSURANCE VEHICULES	604,69	0	0
H2 LOCATION VEHICULES	141.738,52	143.000	143.000
H3 CARBURANT	20.922,48	40.000	40.000
H4 REPARATION ET ENTRETIEN DES VEHICULES	1.662,93	3.600	3.600
H	**164.928,62**	**186.600**	**186.600**
I RELATIONS PUBLIQUES-PROTOCOLE			
I1 RELATIONS PUBLIQUES	209.273,66	213.000	182.183
I2 ACCUEIL DE DELEGATIONS ETRANGERES	2.673,41	5.000	3.000
I3 PROGRAMME D'ACCUEIL ET SENSIBILISATION	177.474,23	246.000	241.000
I	**389.421,30**	**464.000**	**426.183**
J TAXES ET IMPOTS			
J1 TAXES ET IMPOTS	181.134,48	105.250	351.250
J	**181.134,48**	**105.250**	**351.250**
K FRAIS FINANCIERS			
K1 FRAIS BANCAIRES	2.716,71	3.500	2.500
K	**2.716,71**	**3.500**	**2.500**

L ASSURANCES			
L1 ASSURANCES GREFFE	87.005,38	109.340	112.470
L	**87.005,38**	**109.340**	**112.470**
M SUBVENTIONS			
M1 SUBVENTIONS DIVERSES	19.800,00	40.000	42.550
M2 INSTITUT DESTREE	50.000,00	50.000	25.000
M3 ACTIONS MEMORIELLES	5.000,00	5.000	5.000
M	**74.800,00**	**95.000**	**72.550**
N ACTIONS PARTICIPATIVES			
N1 COMMISSIONS DELIBERATIVES	48.600,04	125.000	100.000
N2 CONSULTATIONS POPULAIRES REGIONALES	0,00	100.000	200.000
N	**48.600,04**	**225.000**	**300.000**
O COMMISSION DEONTOLOGIE ET ETHIQUE			
O1 Commission déontologie et éthique		80.000	50.000
O		**80.000**	**50.000**
EXERCICES ANTERIEURS	**251.920,01**	**100.000**	**105.000**
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	**66.941.846,19**	**78.047.194**	**77.475.238**
DEPENSES DE CAPITAL			
ACAP MEMBRES			
ACAP1 MOBILIER ET MATERIEL	171.069,04	75.000	75.000
ACAP	**171.069,04**	**75.000**	**75.000**
CCAP BATIMENTS			
CCAP1 ACHATS	0,00	0	0
CCAP2 AMENAGEMENTS	3.404.406,50	2.619.000	2.212.635
CCAP	**3.404.406,50**	**2.619.000**	**2.212.635**
DCAP MOBILIER-MATERIEL			
DCAP1 BUREAUX	0,00	0	0
DCAP2 MOBILIER	2.368,31	65.000	45.000
DCAP3 MATERIEL DIVERS	9.338,63	35.000	35.000
DCAP4 MACHINES DE BUREAU	0,00	0	0
DCAP5 MATERIEL D'ENTRETIEN	0,00	0	0
DCAP6 EQUIPEMENT TELEPHONIE	0,00	0	0
DCAP7 MATERIEL INFORMATIQUE	272.604,96	530.000	265.700
DCAP8 SECURITE	0,00	0	0
DCAP9 TAPIS ET REVETEMENTS DES SOLS	0,00	0	0
DCAP10 OEUVRES D'ART	0,00	2.000	2.000
DCAP	**284.311,90**	**632.000**	**347.700**
EXERCICES ANTERIEURS	**0,00**	**50.000**	**0**
TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAL	**3.859.787,44**	**3.376.000**	**2.635.335**
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	66.941.846,19	78.047.194	77.475.238
TOTAL DES DEPENSES DE CAPITAL	3.859.787,44	3.376.000	2.635.335
TOTAL DES DEPENSES	**70.801.633,63**	**81.423.194**	**80.110.573**
DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	**1.762.000,00**	**1.831.000**	**1.831.000**
DOTATION FONDS DE RESERVE			
Dépenses courantes			
Dépenses de capital			
TOTAL DOTATION			
GRAND TOTAL	**72.563.633,63**	**83.254.194**	**81.941.573**

BUDGET DES RECETTES

	2023	2024	2024
	COMPTES	BUDGET	AJUSTE
RECETTES COURANTES			
A MEMBRES			
A1 RECUPERATION DES INDEMNITES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES	0,00	90.227	112.036
A2 RECUPERATION DE TRAITEMENTS DE COLLABORATEURS DES GROUPES	316.321,49	310.000	310.000
A3 RECUPERATION D'INDEMNITES DE DEPART	51.369,56	560.000	550.000
A4 AUTRES RECUPERATIONS MINISTRES	0,00	212.670	212.670
A5 RECUPERATION COURS DE LANGUES PCF	9.822,65	5.500	5.500
A	**377.513,70**	**1.178.397**	**1.190.206**
B PERSONNEL			
B1 RECUPERATION AGENTS DETACHES	50.349,82	53.100	54.100
B2 PARTICIPATION CHEQUES REPAS	21.065,41	28.800	26.600
B3 COTISATIONS A L'ASSURANCE GROUPE	78.390,92	98.900	93.800
B4 INTERVENTION AWIPH	8.895,62	9.700	22.400
B	**158.701,77**	**190.500**	**196.900**
C BATIMENTS			
C1 LOCATION D'IMMEUBLES	89.210,63	92.000	29.000
C2 LOCATION DE SALLES	3.500,00	5.000	5.000
C	**92.710,63**	**97.000**	**34.000**
K PRODUITS FINANCIERS			
K1 PRODUITS FINANCIERS	617.946,46	500.000	1.125.000
K	**617.946,46**	**500.000**	**1.125.000**
L ASSURANCES			
L1 INDEMNISATIONS	21.631,61	15.000	30.000
L	**21.631,61**	**15.000**	**30.000**
Z DIVERS			
Z1 ASSURANCE SOINS DE SANTE RETRAITES	17.105,06	16.880	17.359
Z2 RECUPERATIONS DIVERSES	16.222,18	1.000	5.500
Z	**33.327,24**	**17.880**	**22.859**
EXERCICES ANTERIEURS	**4.249,90**	**50.000**	**4.000**
TOTAL DES RECETTES COURANTES	**1.306.081,31**	**2.048.777**	**2.602.965**
RECETTES DE CAPITAL			
ZCAP VENTES			
ZCAP1 VENTES	12.342,00	1.000	1.000
ZCAP	**12.342,00**	**1.000**	**1.000**
EXERCICES ANTERIEURS	**0,00**	**0**	**0**
TOTAL DES RECETTES DE CAPITAL	**12.342,00**	**1.000**	**1.000**
TOTAL RECETTES DIVERSES	**1.318.423,31**	**2.049.777**	**2.603.965**
DOTATION PARLEMENT	**71.447.000,00**	**74.548.000**	**74.548.000**
TOTAL RECETTES DIVERSES ET DOTATION PARLEMENT	**72.765.423,31**	**76.597.777**	**77.151.965**
DOTATION SERVICE COMMUN DE MEDIATION	**1.762.000,00**	**1.831.000**	**1.831.000**
TOTAL RECETTES DIVERSES ET DOTATIONS	**74.527.423,31**	**78.428.777**	**78.982.965**
PRELEVEMENT FONDS DE RESERVE			
Dépenses courantes			
Dépenses de capital			
TOTAL PRELEVEMENT		**4.825.417**	
TOTAL DES RECETTES	**74.527.423,31**	**83.254.194**	**78.982.965**